

Le conseil municipal dévoile son projet de base nautique

Saint-Guinoux – Lors du dernier conseil, les élus ont présenté le projet de création d'une base nautique sur le canal des Allemands. Elle concerne cinq communes, et sera parrainée par Louis Burton.

En ouverture du conseil, Pascal Simon, le maire, a présenté une vidéo relative au projet de création de bases de canoë-kayak, sur le canal des Allemands.

Un sujet qui a fait l'objet de deux délibérations : l'une, à propos de la validation du projet et du plan de financement ; l'autre, sur la création d'un comité consultatif jeunesse.

L'inauguration de la base de canoë-kayak devrait avoir lieu au printemps 2022.

Le projet

L'objectif du projet est de concevoir une base de canoë-kayak, avec des pontons pour permettre la mise à

l'eau des embarcations.

Plusieurs bases pourraient être mises en place dans les différentes communes traversées par le canal (Lillemer, Saint-Guinoux, La Fresnais, La Gouesnière et Saint-Benoît-des-Ondes), afin de les relier entre elles, et ainsi « **créer une liaison douce entre les communes du rétro littoral et la baie** ».

Si le projet a pour but de « **favoriser la découverte de l'histoire du patrimoine** », autant que de « **valoriser la biodiversité, la faune et la flore du Marais blanc** », il est aussi avant tout un formidable projet pédagogique, puisqu'il sera porté par des jeunes « **dans un concept de démocratie**

participative ».

Considérant qu'il est « **essentiel d'associer les jeunes des communes concernées par le projet à sa réflexion et à son élaboration** », Pascal Simon a proposé de créer un Comité consultatif jeunesse, qui aura pour « **vocation à être un lieu de réflexion et de travail, permettant aux jeunes d'être force de proposition et acteurs de la construction du projet** ».

Voté par le conseil, le comité sera composé de quinze membres : dix jeunes de 15 à 25 ans (deux par communes concernées), encadrés par cinq conseillers municipaux représentant chacune des communes.

Le plan de financement prévisionnel des travaux, présenté au conseil, a été validé. D'un montant hors taxes de 85 000 €, il se décompose comme suit : 75 000 € seront dédiés aux travaux d'aménagement et accès au plan d'eau (pontons, aménagement des digues sur les sites de mise à l'eau, tables de pique-nique, locaux de stockage du matériel) et 10 000 € seront consacrés à la communication (panneaux didactiques le long du parcours, supports de communications...).

Si le projet est exceptionnel, le parrain de ce dernier ne l'est pas moins, puisqu'il n'est autre que Louis Burton, 3^e du dernier Vendée Globe.